

Résultats statistiques

Aide et soins à domicile, foyers de jour et immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Données 2006

Infrastructure

Aide et soins à domicile

Encouragés dans le cadre de la politique globale de la santé du canton, l'aide et les soins à domicile sont principalement dispensés par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). Les prestations de la FSASD concernent **l'aide à domicile** (entretien du ménage et du linge, grands nettoyages, courses, accompagnement chez le médecin, etc.), **les soins** (hygiène corporelle, habillage, soins infirmiers et ergothérapie), **les repas** (livraison de repas à domicile, conseils en diététique) et **la sécurité** (installation d'appareils de sécurité et de systèmes de signalisation lumineuse reliés au téléphone, mise à disposition de bracelets émetteurs).

La Coopérative de soins infirmiers (CSI) regroupe, quant à elle, des infirmières indépendantes intervenant à domicile et en institution. L'Hospice général (HG), dont l'activité consacrée aux personnes âgées est relativement marginale, assure pour sa part une action sociale individuelle.

Les prestations de l'unité *aide et soins* de la FSASD et les prestations d'aide sociale de l'HG sont décentralisées dans **22 Centres d'action sociale et de santé** (CASS) répartis sur le canton de Genève. Les services de repas et de sécurité à domicile sont, quant à eux, centralisés à la FSASD. Depuis 2006 cependant, un processus de restructuration des CASS est engagé et va progressivement être mis en œuvre.

Foyers de jour

Fin 2006, le canton de Genève compte **100 places** d'accueil pour personnes âgées, réparties dans **7 foyers** de jour. Le nombre de foyers et de places est stable depuis de nombreuses années. Chaque foyer dispose de 15 places, sauf un qui en compte 10. Les foyers desservent des secteurs géographiques déterminés du canton, mis à part le Relais Dumas, spécialisé dans l'accueil de personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une affection apparentée.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Fin 2006, le canton de Genève compte **17 immeubles** avec encadrement social pour personnes âgées (anciennement désignés *D2*). Si le nombre d'immeubles est stable depuis plusieurs années, le nombre de logements, quant à lui, a légèrement diminué. Il est passé de 1 127 logements en 2000 à **1 098 logements** en 2006, dont la quasi-totalité sont occupés (5 logements libres au 31 décembre 2006).

Emplois

Aide et soins à domicile

Avec une grande part de personnel féminin (87 %), la FSASD emploie **1 811 personnes** à fin 2006. En équivalent plein temps (EPT), ces postes se répartissent entre le secteur des soins (54 %), les professions sociales (38 %) et les postes administratifs (8 %).

Par ailleurs, 49 infirmières de la CSI sont actives dans les soins à domicile en 2006.

Foyers de jour

Offrant un taux d'encadrement de 0,41 poste par place autorisée, les foyers de jour genevois emploient **67 personnes** en 2006. Le personnel de soins représente 9 % des postes EPT, le personnel paramédical et social 56 % et le personnel de transport et de service de maison 21 %. La part de postes administratifs n'est, pour sa part, que de 14 %, une partie des tâches administratives étant assurée par les organismes gestionnaires des foyers et n'étant pas comptabilisée comme postes directement affectés aux foyers eux-mêmes. Le travail à temps partiel est largement répandu au sein de foyers de jour: à fin 2006, 58 personnes sont employées à temps partiel, tandis que seulement 9 personnes ont un taux d'activité de 90 % ou plus.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Employé par des institutions diverses, le personnel des immeubles avec encadrement social n'est pas explicitement dénombré. Il relève toutefois des catégories suivantes:

- personnel lié par un contrat de travail à la fondation propriétaire de l'immeuble (essentiellement du personnel administratif et technique);
- personnel d'encadrement social (52 postes fin 2006), employé principalement par la FSASD et directement rattaché aux immeubles (gérants et intendants sociaux, aides de salle à manger et permanents nocturnes);
- personnel extérieur venant prodiguer de l'aide ou/et des soins à domicile aux locataires, qui est comptabilisé dans l'institution ou le service qui l'emploie (FSASD, CSI, etc.).

Bénéficiaires

Aide et soins à domicile

Fin 2006, **28 % de la population âgée de 80 ans ou plus** résidante du canton de Genève est bénéficiaire des services de la FSASD. Des 9 988 bénéficiaires dénombrés à fin 2006, **73 % sont des femmes**, 81 % sont âgés de 65 ans ou plus et 51 % sont âgés de 80 ans ou plus.

La FSASD a dispensé **370 832 heures de soins** en 2006, nombre en constante augmentation depuis 1999. Le nombre annuel moyen d'heures de soins par bénéficiaire augmente également et s'élève à 36 heures fin 2006. La FSASD a par ailleurs dispensé **427 044 heures d'aide pratique**. Moins élevé que six ans auparavant, ce chiffre est toutefois stable au cours des dernières années. Le nombre de repas servis s'élève pour sa part à 416 171 en 2006. Le nombre total de repas est en nette augmentation, tant en raison de l'accroissement du nombre de clients que de l'augmentation du nombre de repas servis par personne et par an (une moyenne de **104 repas par personne en 2006** contre 99 en 2000).

La clientèle de la CSI s'élève, à fin 2006, à 396 personnes, dont 66 % sont des femmes et 66 % sont âgées de 65 ans ou plus.

Chaque institution faisant l'objet d'un relevé distinct, les personnes bénéficiant simultanément de prestations de la FSASD et de la CSI ne peuvent pas être dénombrées.

Foyers de jour

Les foyers de jour enregistrent un **taux d'occupation de 88 %** en 2006. Ils ne sont toutefois fréquentés que par **1,1 % de la population âgée de 80 ans ou plus**. Parmi les **328 clients**, 62 % ont 80 ans ou plus et 75 % sont des femmes. La majorité des personnes (58 %) vit seule. La répartition des personnes accueillies

selon l'âge, le sexe et la situation de ménage demeure stable au cours de ces dernières années. Le nombre total de journées réalisées en 2006 est de 22 034, un chiffre presque stationnaire depuis 1996.

La majorité des personnes (56 %) ne fréquentent leur foyer de jour **qu'une fois par semaine**, et elles ne sont que 12 % à se rendre au foyer au moins trois fois par semaine. Cet état de fait est à mettre en relation avec la demande soutenue de places en foyer de jour, la plupart des foyers limitant la fréquentation hebdomadaire à un ou deux jours, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes.

Parmi les 183 nouvelles admissions de l'année 2006, seuls **9 % des demandeurs ont pris eux-mêmes l'initiative** de s'inscrire dans un foyer de jour, alors que dans 36 % des cas la demande d'inscription provient de l'entourage de la personne âgée. Le réseau institutionnel représente, pour sa part, 55 % des demandes (23 % pour les services d'aide à domicile et services sociaux, 8 % pour les autres services ambulatoires, 8 % pour les médecins et 16 % pour les hôpitaux et cliniques).

Les foyers de jour comptabilisent **200 sorties en 2006**. Elles sont principalement imputables à une dégradation de l'état de santé: 42 % des sortants ont été pris en charge en milieu hospitalier, 15 % ont été pris en charge en EMS et 7 % sont décédés.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Fin 2006, un peu plus de **3 % de la population du canton âgée de 80 ans ou plus** vit dans un immeuble avec encadrement social pour personnes âgées. Au cours de ces dernières années, le nombre de locataires des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées est resté stable. Parmi les **1 164 locataires recensés** à fin 2006, près de la moitié (49 %) est âgée de 80 ans ou plus et 9 % sont âgés de 90 ans ou plus. L'âge moyen des locataires s'établit à 78 ans (75 ans pour les hommes et 79 ans pour les femmes). Les femmes représentent 71 % des locataires. Elles sont en majorité veuves (52 %), alors que seuls 16 % des locataires masculins le sont. Les 82 % des locataires vivent seuls.

La grande majorité (74 %) des **146 nouveaux locataires** enregistrés en 2006 vient directement d'un logement privé sans encadrement. Pour 58 % d'entre eux, la durée d'attente n'a pas excédé 3 mois, mais 14 % ont néanmoins attendu plus d'une année.

La **cause de sortie** la plus fréquente parmi les 130 personnes qui ont quitté un établissement en 2006 est le décès (42 %), suivi du placement en EMS (38 %). Parmi les locataires sortis en 2006, 36 % avaient vécu dans l'immeuble plus de 10 ans. Par ailleurs, 487 séjours hospitaliers ont été réalisés en 2006.

Fin 2006, environ la moitié des locataires (47 %) reçoit des **prestations de l'OCPA**, 35 % sont au bénéfice d'**aide de ménage** et 26 % au bénéfice de **soins à domicile** dispensés par la FSASD. En outre, 71 % des locataires sont équipés d'un appareil Téléalarm. Ce chiffre a nettement augmenté au cours des dernières années; ils n'étaient en effet que 36 % en 2004.

En ce qui concerne la **vie communautaire**, 43 % des locataires fréquentent à l'occasion la salle à manger de leur immeuble (seul 1 immeuble ne possède pas de salle à manger commune), dont la majorité (62 %) au moins une fois par semaine. En outre, deux tiers des locataires (65 %) participent aux activités sociales et culturelles proposées, dont un tiers au moins une fois par semaine.

Finances

Services d'aide et de soins à domicile

En 2006, les charges d'exploitation de la **FSASD** s'élèvent à **160 millions**, dont 86 % sont les charges de personnel. Les subventions cantonales s'élèvent à 79 millions et représentent 53 % des produits d'exploitation. Les subventions fédérales représentent, quant à elles, 17 % et la participation financière des clients 30 %. La contribution de ces derniers a gagné en importance au cours des dernières années (23 % en 2003).

Pour la **CSI**, les charges d'exploitation s'élèvent à **855 000 francs**. Les produits d'exploitation, quant à eux, consistent à 59 % en frais administratifs facturés aux clients institutionnels, rétrocessions faites par les infirmières et vente de matériel de soins. Le reste du produit d'exploitation provient essentiellement subventions cantonales.

Foyers de jour

En 2006, les charges d'exploitation des foyers de jour atteignent **4,7 millions**. Ces coûts d'exploitation, constitués à 82 % de charges de personnel, portent le coût d'une journée d'accueil à 213 francs. Les produits d'exploitation sont constitués de subventions cantonales (57 %), de subventions fédérales (14 %), de subventions communales (5 %) et de contributions des clients (19 %). Dans 22 % des cas ces dernières sont elles-mêmes en partie financées par l'OCPA, augmentant de ce fait indirectement la contribution du Canton.

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

En 2006, les charges d'exploitation s'élèvent à **9,5 millions**. Les frais de personnel ne représentent que 16 % du total des charges, car ne sont comptabilisés que les frais du personnel lié par contrat de travail à la fondation propriétaire de l'immeuble (principalement du personnel administratif et technique). Le personnel de la FSASD actif dans les immeubles (gérants et intendants sociaux, aides de salle à manger et permanents nocturnes) n'est pas inclus dans le chiffre. Les revenus sont, pour l'essentiel, constitués des loyers des locataires (88 %) et des subventions cantonales HBM et HLM (9 %).

Pour en savoir plus

Les informations figurant sous *Aide et soins à domicile, foyers de jour et immeubles avec encadrement social pour personnes âgées* constituent un sous-domaine du *domaine 14. Santé*. Elles sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse suivante :

http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/apercu.asp

Les différentes rubriques sont aussi accessibles directement :

Tableaux : http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/tableaux.asp

Graphiques : http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/graphiques.asp

Méthodologie : http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/methodologie.asp

Contact : Damien Rochette (Tél. : 022.388.75.61)